Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D34DAU_M26-DE

Direction de l'Aménagement Urbain - KB

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

ACQUISITION D'UNE PARCELLE CADASTREE AV1 APPARTENANT A L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE RENNES ET SITUEE RUELLE DU ROCHER COUPE

Rapporteuse : M. Patricia RAULT

L'association des œuvres du diocèse de Rennes est propriétaire d'une parcelle cadastrée AV1 d'une surface de 14 107 m². Cet espace accueille un terrain de sport et de loisirs et se situe au cœur du site de la Carrière du Rocher Coupé qui n'est plus utilisé depuis plusieurs années.

L'association propose la cession, via une agence immobilière, pour un montant, honoraires inclus, de 55 500 €.



Ce terrain est concerné par un emplacement réservé identifié dans le cadre du PLU arrêté par délibération du conseil municipal du 27/06/2024.

Par courrier du 27/02/2026, la ville a fait part de son intention d'acquérir cet espace, dans un objectif de maitrise foncière du site de la carrière du Rocher Coupé.

L'ensemble des frais d'actes seront pris en charge par la collectivité.

Signé électroniquement par Patricia LERAULT le 03/06/2026 13:03:54

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D34DAU_M26-DE

Sur avis favorable de la commission « Urbanisme, Logement et Aménagement durable », il est proposé au conseil municipal :

- De donner son accord pour l'acquisition de la parcelle AV1, d'une superficie de 14 107 m² pour un montant de 55 500 euros frais d'agence inclus ;

- D'autoriser Madame le Maire ou un Adjoint délégué à signer le compromis de vente ainsi que l'acte notarié qui seront rédigés par Maître Pauline Josselin, notaire à Fougères, les frais afférents étant pris en charge par la collectivité.

La dépense sera imputée au budget de la commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:05:31+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à l'Urbanisme, le logement et l'aménagement durable

PATRICIA RAULT

Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:34:55+02:00